



AVIS DU DEPOT DU ROLE D'EVALUATION FONCIERE
Rôle triennal 2024, 2025, 2026
(2^e exercice financier)

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de **Saint-André-de-Restigouche** sera, en 2025, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé ;

Municipalité de Saint-André-de-Restigouche
163 Principale
Saint-André-de-Restigouche (Québec) G0J 2G0
Téléphone : 418-865-2234

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-002 de la M.R.C. d'Avignon et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-André-de-Restigouche le 2 octobre 2024.

Tania Lebel,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-André-de-Restigouche

Je, soussigné, Tania Lebel, directrice générale et greffière trésorière. Résident à Saint-François-d'Assise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Bureau municipal, site internet Matapédia les plateaux

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2 octobre 2024

Tania Lebel
Directrice générale et Greffière-trésorière